

EXERCER LA MISSION DE RÉFÉRENT HANDICAP

📍 Référence : RH26



INTER

- 🕒 Durée : 2 jours
- € Tarif : 1 560 € net par participant (non assujetti à la TVA)
- 📍 Lieu : Paris et à distance
- 📅 Date de début de la prochaine session :

09

avril 2026

06

oct. 2026

INTRA

Vous souhaitez cette formation en intra, contactez-nous au :

- 📞 01 45 49 99 15
- @ contactentreprises@udd.eu



Public :

Référent handicap



Prérequis :

Aucun



En savoir plus

sur nos méthodes mobilisées, modalités d'évaluation et accessibilité aux personnes en situation de handicap

Objectifs :

- ✓ Comprendre le cadre légal et les enjeux de l'inclusion des personnes en situation de handicap
- ✓ Identifier le rôle et les missions du référent handicap en entreprise
- ✓ Favoriser l'intégration et le maintien dans l'emploi
- ✓ Construire un plan d'action adapté au contexte de son entreprise

Programme :

1. Cadre légal et obligations de l'employeur

- La loi Handicap du 11 février 2005 et ses évolutions
- L'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (OETH)
- Les acteurs de l'insertion professionnelle (MDPH, Cap emploi, AGEFIPH, etc.)

2. Panorama des différents types de handicap

- Définition du handicap au travail
- Handicaps visibles/invisibles/évolutifs
- Les moyens de compensation

3. Missions du référent handicap

- Positionnement et rôle stratégique
- Missions principales : accompagnement, coordination et sensibilisation
- Relations internes (RH, managers et collaborateurs) et externes (partenaires et institutions)

4. Recruter et intégrer un salarié en situation de handicap

- Adapter les processus de recrutement
- Faciliter l'intégration et le suivi
- Sensibiliser les managers et les salariés
- Mobiliser les aides techniques, humaines et financières (AGEFIPH, FIPHP, etc.)

5. Élaborer une politique Handicap

- Analyser la DOETH (déclaration handicap)
- Priorisation des actions à court / moyen / long terme
- Convaincre et mobiliser les moyens et les ressources
- Constituer une équipe pluridisciplinaire et des outils de suivi
- Étude comparative de différentes politiques handicap en entreprise

Bulletin d'inscription

Formation inter-entreprise



☒ Merci de bien vouloir adresser ce bulletin d'inscription à contactentreprises@udd.eu au plus tard 2 semaines avant la date de début de la session.

FORMATION :

Titre de la formation :

Date de début de session : / / Format choisi : ☐ Présentiel : 66 avenue du Maine - 75014 Paris

Tarif par participant : € net de Taxes ☐ Distanciel

PARTICIPANT(S) :

Civilité : ☐ Madame ☐ Monsieur

Prénom :

Nom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

Civilité : ☐ Madame ☐ Monsieur

Prénom :

Nom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

ENTREPRISE :

Nom de l'entreprise :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation si différente :

Adresse :

Code postal : Ville :

RESPONSABLE DE FORMATION (suivi de l'inscription) :

Civilité : ☐ Madame ☐ Monsieur

Prénom :

Nom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

FINANCEMENT :

Prise en charge OPCO en subrogation : ☐ Oui ☐ Non

Si oui, préciser :

Nom de l'OPCO :

Adresse :

Code postal : Ville :

INFORMATIONS DU CONTACT :

Civilité : ☐ Madame ☐ Monsieur

Prénom :

Nom :

Téléphone :

E-mail :

Je reconnais avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de vente : [CGV](#)

Date : / /

Signature du responsable de l'inscription* :



Pour toute correspondance : contactentreprises@udd.eu

Nos conditions générales de vente sont consultables sur le lien suivant : [CGV](#), nos mentions légales sur le lien suivant : [Mentions légales](#) et notre règlement intérieur sur le lien suivant : [Règlement intérieur](#).

Université du domicile – Centre de formation Entreprises
66 avenue du Maine 75014 Paris – 01 45 49 99 15
Siège social : UDD, 60 rue Saint-Blaise - BP 60130, 61004 Alençon Cedex – NAF/APE : 8299Z
RCS : 834 111 601 ; TVA intra-communautaire : FR13834111601
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 28610102561 auprès du préfet de région de Normandie

© UDD // Tous droits réservés // Septembre 2025 // Création : Hogueia Design // Crédits photos Shutterstock : loreanto

* Les signatures doivent être obligatoirement manuscrites ou électroniques sous réserve qu'elles correspondent aux normes en vigueur (Universign, Docusign, Yousign, Je suis en cours, etc.).